

10 Faits divers & Justice

Accident de la circulation

Un piéton mortellement fauché à Matanda

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

NOUS ne le dirons jamais assez, la prudence au volant reste le moyen le plus sûr d'éviter les accidents de la circulation. Pour ne l'avoir pas compris, un chauffeur vient d'endeuiller une famille à Port-Gentil. En effet, le 10 septembre

dernier, au sortir de sa base sise au quartier Ntchengué, un camion de marque Renault, immatriculé sous le numéro DP 245 AA, appartenant à la société GPS Mandji, conduit par Drama Ibrahima, et roulant dans le sens Forassol-Matanda à une vitesse démentielle, a mortellement fauché un jeune compatriote, Gilles Wilfried Bissielou Ibinga. La violence du

choc a été telle que le malheureux Bissielou Ibinga a été tué sur-le-champ. Plus grave encore, selon quelques informations glanées sur les lieux, le chauffard, au lieu de porter secours à la victime en vue, qui sait, d'un espoir de survie, aurait préféré continuer son petit bonhomme de chemin, sans demander son reste. Gardé à vue dans les locaux de la bri-

gade de gendarmerie de l'Océan pour homicide involontaire et présenté au parquet pour instruction, l'intéressé a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Port-Gentil.

Le présumé auteur de l'accident mortel, Drama Ibrahima, dans les locaux de la brigade de gendarmerie.



Photo : Jean Paulin ALLOGO

Commentaire

Gabon propre service Mandji ou le permis de tuer

Vianney Madzou
Port-Gentil/Gabon

FEUX de détresse, gyrophare allumé, les véhicules de la société de collectes d'ordures sillonnent quotidiennement les artères de la capitale économique, en roulant à tombeau ouvert. Le statut d'ambulance qu'ils se sont octroyés dispense-t-il leurs conducteurs du respect des règles du code de la route? Dépassements hasardeux, virages négociés à vive

allure, ces engins, qui ne transportent pourtant que des ordures, sont devenus depuis quelque temps des semeurs de mort. Le comble, c'est que les drames qui se succèdent n'amènent nullement la direction générale de cette société à rappeler à l'ordre ses chauffeurs. Ne parlons pas des autorités qui assistent, apathiques, aux drames qui se succèdent, comme si GPS Mandji avait obtenu d'elles le permis de tuer. L'accident qui vient de coû-

ter la vie à Gilles Wilfried Bissielou est le deuxième du genre, au même endroit, en l'espace d'une année. Les souvenirs du corps déshabillé de Jean-François Briens, au même carrefour Forassol, renversé avec sa moto, en mai 2014, sont encore vivaces dans les mémoires. Les deux avaient 20 ans au moment où ils ont été tués. L'âge d'or où rêves et projets bouillonnent encore dans l'esprit. Rêves et projets hélas, brisés par des chauffeurs fous qui esti-

ment que les ordures valent plus que la vie humaine. Le premier devait passer son Bac. Mais au lieu d'avoir le bonheur de tenir le premier diplôme universitaire de leur enfant, les parents ont eu à la place le corps de celui-ci parti à la fleur de l'âge. Aujourd'hui une autre famille se retrouve assommée par la douleur et le doute, à cause des chauffeurs sans foi ni loi qui prennent les artères exigües de la ville pour des circuits de Formule 1.

Avant Jean-François et Gilles Wilfried, il y a eu d'autres victimes dont les identités ont été oubliées. On entend simplement dire "un homme écrasé à Matanda, il y a quelques années", "un enfant renversé à Ntchengue, il y a plusieurs années"... Des victimes devenues des anonymes, des vies sacrifiées sur l'autel de l'inconscience et de l'indifférence. Celle des chauffeurs qui transportent des ordures comme s'ils transportaient des malades dont les vies

étaient en péril. Que dire de l'indifférence de la société, qui regarde ses enfants être massacrés sans penser à mettre des garde-fous. Sous d'autres cieux, on n'hésite pas à prendre des mesures drastiques pour contraindre les automobilistes à la prudence lorsque la route devient de plus en plus meurtrière. Mais chez nous on a beau identifier ces véhicules qui sèment la mort, rien n'y fait. On attend qu'il y ait d'autres drames, puis d'autres encore...

Découverte macabre à Oyem

Emmanuel Beka, retraité, trouvé mort dans sa chambre

ANS
Oyem/Gabon

LE corps sans vie d'un homme d'une soixantaine d'années a été découvert dimanche matin au quartier Mekom-Nkodje, dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem. Il s'agit de celui d'Emmanuel Beka be Akué, infirmier retraité du Centre hospita-

lier régional d'Oyem. Ses proches pointent un malaise, comme étant vraisemblablement à l'origine de ce décès. C'est vers 10h qu'une dame, qui avait l'habitude de lui vendre les gâteaux, demande aux enfants d'appeler leur père. Le plus âgé va donc frapper à la porte de la chambre. N'obtenant aucune réponse, il ouvre la porte et trouve son papa allongé

sur le ventre. Lorsqu'il tente de le réveiller, l'enfant constate la rigidité du corps, déjà inerte. Pris de panique, il appelle à l'aide. Voisins et parents vont accourir pour s'enquérir de la situation. Peine perdue, le vieux Emmanuel Beka Be Akue avait déjà rendu l'âme. Il ne restait plus aux parents qu'à alerter les autorités administratives de la

ville, qui se sont rendues sur place, en compagnie de la PJ pour faire le constat. Le corps du défunt a été ensuite acheminé vers une maison de pompes funèbres.

C'est dans cette maison que le sexagénaire a été retrouvé sans vie par ses proches.



Photo : ANS

Lutte contre les stupéfiants

Vendeur d'électroménager et surtout trafiquant de stupéfiants

AEE
Libreville/Gabon

LA direction générale des services de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) vient de mettre fin aux activités illicites d'un pseudo-commerçant d'appareils électroménagers. En effet, Festus Obina, Nigérien de 41 ans, opérait depuis plusieurs années sous ce couvert, pour écouler tranquillement la drogue, qu'il fait venir de son pays d'origine. Lors de l'information judiciaire ouverte par les enquêteurs, un des clients du présumé dealer est



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Obina Festus(g) et son client Atta Alassane Ouattara, seront présentés devant le parquet pour trafic de stupéfiants.

confondu. Celui-ci, par la suite, vend la mèche. Il ressort donc du rapport d'enquête que Sieur Obina Festus, depuis les années 2000, s'est spécialisé dans

la vente d'appareils électroménagers. Vérification faite, le sujet nigérien n'est qu'un importateur de drogue dure en provenance du Nigeria, son pays



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Aperçu de quelques conditionnements de cocaïne et d'héroïne saisis chez Obina Festus.

d'origine. L'astuce utilisée par le mafiat consistait à introduire de la cocaïne dans la marchandise payée à Dubaï, via le Nigeria, avant d'être

acheminée par voie fluviale au Cameroun. Et de là, les colis étaient mis en route en direction de Libreville. Informés de ce trafic, les

agents de la direction générale de l'Oclad mettront en place des stratégies pour confondre Obina. C'est ainsi que, dans un premier temps, ils interpellent un sujet Ivoirien, Atta Alassane Ouattara. Ce dernier, considéré comme l'un de ses clients, accepte de collaborer, et conduit les policiers chez son dealer. Lors de la fouille au domicile du présumé trafiquant, des conditionnements de cocaïne et d'héroïne d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs sont saisis. Festus Obina et son client seront présentés devant le parquet lundi prochain.